

SOMMAIRE

P.1- Une démarche de densification du tissu des PME et d'intégration de l'économie nationale

P.2- La Sous-traitance : Un potentiel à concrétiser

P.3- Trois questions à Maître Kamel Tolba, Président de la Bourse Algérienne de Sous-traitance et de Partenariat

P.4- Perspectives de développement de la Sous-traitance en Algérie dans le secteur de l'automobile

P.4- Infos flash du mois de Septembre

LA SOUS-TRAITANCE NATIONALE

UNE DÉMARCHE DE DENSIFICATION DU TISSU DES PME ET D'INTÉGRATION DE L'ÉCONOMIE NATIONALE



La Sous-traitance contribue fortement à la densification du tissu des PME en développant les flux avec les grands donneurs d'ordres.

L'émergence de capacités de Sous-traitance nationale est un axe prioritaire pour la couverture des inputs et produits de Sous-traitance destinés à l'outil de production national. A cet égard, il est devenu nécessaire de structurer et d'encadrer la politique de Sous-traitance à travers des mesures organisationnelles et d'accompagnement.

Dans cette optique, et tirant profit des résultats de l'étude de filière portant sur «les réalités et les perspectives de développement de la Sous-traitance en Algérie», les indications suivantes ont été dégagées :

- Etablissement d'une méthode d'analyse statistique de la Sous-traitance nationale, en élaborant la cartographie par région et par métier des sous-traitants et des donneurs d'ordre ;
- Réalisation d'un diagnostic des forces et des faiblesses de l'activité face aux exigences des marchés intérieurs et étrangers ;
- Proposition sur cette base des stratégies de développement de cette activité et les mesures d'accompagnement nécessaires.

Ces résultats ont servi de base à une nouvelle démarche de développement de la Sous-traitance, basée sur la préservation de l'existant et l'émergence de nouveaux projets d'investissement.

Dans ce cadre, il a été engagé, notamment :

- L'élaboration d'une banque de projets d'investissement

dans la Sous-traitance ayant pour finalité l'identification de projets industriels émanant des principaux donneurs d'ordre et qui démontrent une faisabilité sur le plan technique et une rentabilité économique.

Cette banque de projets sera mise à la disposition de potentiels investisseurs à travers des actions de communication et de vulgarisation.

A cet égard, trois projets ont été déjà initiés, à savoir :

- La fabrication de pièces de décolletage industriel ;
- La fabrication de ressorts à lames et à boudins pour la suspension des véhicules industriels ;
- La fabrication de pièces en caoutchouc.

Les résultats préliminaires de ces trois études sont prometteurs et confirment des possibilités d'investissement dans l'immédiat, sans tenir compte des potentialités considérables qui peuvent être dégagées dans un schéma d'implantation de projets locomotives, notamment dans le secteur automobile.

De plus et en partenariat avec l'Union Professionnelle de l'Industrie Automobile et Mécanique (UPIAM), les principaux donneurs d'ordre, notamment SNVI (Rouiba), ENMTP (Constantine), plus de 30 projets de produits de Sous-traitance font l'objet d'une identification pour développer des flux de Sous-traitance dans la dynamique du Cluster auto-mécanique à Constantine (Ain Smara et Oued Hmimine) et à Alger (Rouiba). Cette démarche graduelle vise l'implémentation d'une véritable industrie de la Sous-traitance fondée sur des relations pérennes entre les donneurs d'ordre et les sous-traitants potentiels.

- Dans le cadre du renforcement du partenariat Public - Public, des conventions de partenariat ont été signées, notamment entre le secteur de la mécanique représenté par la SGP EQUIPAG et le secteur de l'énergie et des hydrocarbures représenté par SONATRACH et SONELGAZ.

Suite p.2



Suite de la p.1

Cette démarche est de nature à contribuer dans la promotion de la Sous-traitance locale et de réduire la facture des importations en pièces de rechange.

- L'amélioration de la compétitivité des PME de Sous-traitance qui constitue le véritable gage pour la construction d'une relation solide et de confiance avec les donneurs d'ordre nationaux ou étrangers. Cet objectif est envisagé à travers l'émargement de ces entreprises au Programme National de Mise à Niveau.

A ce titre, les Bourses de Sous-traitance et de Partenariat et l'UPIAM, en tant qu'espaces intermédiaires chargés de gérer les flux de Sous-traitance, ont un rôle capital à jouer en matière de sensibilisation et de communication. Il est à indiquer que dans un premier temps, 350 PME de Sous-traitance sont envisagées pour bénéficier du Programme de Mise à Niveau.

- En termes de perspectives de développement de l'activité, il est prévu la création d'une nouvelle institution qui sera l'instrument de l'Etat pour la mise en œuvre de sa politique dédiée à la promotion de la Sous-traitance ; il s'agit du Centre National de Développement de la Sous-traitance.

Ce centre sera chargé, particulièrement, de : **i)** recenser l'offre et la demande nationale en matière de capacité de Sous-traitance et de constituer les bases de données y afférentes ; **ii)** mener toutes études favorisant l'intégration économique (Essaimage, Délestage, etc.) ; **iii)** élaborer des actions d'information et d'animation favorisant la promotion de la Sous-traitance et du partenariat; **iv)** dispenser des formations inter et intra-entreprises pour les entreprises de Sous-traitance ; **v)** fournir aux entreprises toutes les informations utiles pour la réalisation des opérations de partenariat ou des commandes de sous-traitance, et **vi)** assister les PME dans l'élaboration des contrats en leur prodiguant les conseils juridiques et techniques nécessaires.

M. Ammouri BRAHITI
 Directeur Général de la Petite et
 Moyenne Entreprise - MIPMEPI

PME II CONTRIBUE AU DÉVELOPPEMENT DE LA SOUS-TRAITANCE

LA SOUS-TRAITANCE : UN POTENTIEL À CONCRÉTISER



La densification du tissu industriel est une condition essentielle pour une montée en gamme de l'industrie et un vivier de création de PMI innovantes. C'est notamment le cas en Algérie où le système industriel demeure pas assez interconnecté malgré la présence de plusieurs donneurs d'ordres locaux de taille internationale.

Le PME II, depuis son démarrage a inscrit cette question parmi ses priorités. En coordination avec les différentes parties concernées, plusieurs études, relatives notamment aux secteurs des industries mécaniques et électroniques, ont été réalisées.

Elles ont confirmé le potentiel existant et ont souligné l'importance des politiques sectorielles et la nécessité de prendre des mesures spécifiques pour le développement de projets concrets. Ces études ont également fait ressortir l'existence de faiblesses qualitatives et quantitatives de l'offre nationale ainsi que la faiblesse de l'information sur les opportunités d'affaires dans le domaine de la Sous-traitance. Cette réflexion a été confortée par les conclusions d'une étude présentée par le Ministère de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'Investissement (MIPMEPI) en janvier 2011.

Elle indique que : **i)** la Sous-traitance nationale est actuellement centrée sur le secteur du BTPH avec 91 % des donneurs d'ordres et 88 % des sous-traitants **ii)** la

fabrication de pièces de rechange reste relativement faible.

L'information : Élément clé du développement de la Sous-traitance

Le MIPMEPI a élaboré une stratégie nationale pour la promotion de la Sous-traitance. Le plan d'action prévoit notamment l'amélioration de l'information sur les opportunités offertes.

Dans ce cadre, le PME II a contribué à travers les actions suivantes :

Création d'une banque de données de projets de Sous-traitance à l'intention des investisseurs potentiels ;

Mise en place d'un système d'information unifié des bourses de Sous-traitance à l'intention des donneurs d'ordres et des sous-traitants existants.

La banque de projets de sous-traitance

L'action pilote réalisée, en collaboration avec la SNVI et sous la supervision du MIPMEPI, a permis de retenir, après analyse de la demande de l'entreprise et de ses potentialités de développement futurs, trois types de produits pour lesquels l'offre nationale doit être enrichie :

- Les pièces en caoutchouc,
- Les ressorts à lames et les ressorts à boudins,
- Les pièces de décolletage.

Suite p.3



«Une PME engagée dans un processus d'amélioration continu» Vous trouvez sur notre site internet le témoignage de M. Hakim MEZOUED, Gérant de l'entreprise ATP MESROUK

TROIS QUESTIONS À...

MAÎTRE KAMEL TOLBA, PRÉSIDENT DE LA BOURSE ALGÉRIENNE DE SOUS-TRAITANCE ET DE PARTENARIAT

1- Que pouvez-vous nous dire sur les missions de la BASTP ?

La Bourse Algérienne de Sous-Traitance et de Partenariat du Centre (BASTP) est une association professionnelle créée et mise en place en 1992 par la loi (90-31), conformément aux orientations et recommandations des pouvoirs publics à travers le Ministère de l'Industrie et avec l'appui de l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI).

La BASTP/Centre, est un Centre d'information technique (base de données) qui a pour rôle de promouvoir la Sous-traitance industrielle inter-entreprises, à travers des mises en relations d'affaires, visant l'utilisation optimale des capacités existantes ou à créer.

En plus d'être un point de rencontre, la BASTP est un instrument de régulation entre l'offre et la demande de travaux de Sous-traitance.

2- Quelle a été la nature de la collaboration entre PME II et la BASTP dans le cadre du développement de la Sous-traitance en Algérie ?

La BASTP/Centre participe, depuis quelques années, aux différents programmes d'aides aux PME et aux associations professionnelles initiés par le



Ministère de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'Investissement, notamment le Programme PME II qui vise à contribuer au développement du secteur des PME algériennes.

Depuis l'année 2011, nous entretenons officiellement, à travers un protocole d'accord signé entre les deux parties (PME II et BASTP/Centre), des relations de partenariat avec les différents experts de ce Programme dans le but de la concrétisation des actions d'appui et d'assistance technique aux entreprises industrielles membres et en particulier celles qui activent dans le secteur de la Sous-traitance.

La BASTP a, à cet effet, contribué aux trois études pilotes de Sous-traitance industrielle lancées par le Programme ainsi qu'à des actions de sensibilisation organisées en faveur des PME des secteurs suivants : mécanique, transformation des métaux, électricité/électronique et TIC.

Récemment, le PME II a lancé une action pour la conception d'un système d'in-

formation unifié au niveau des quatre Bourses de Sous-traitance et de Partenariat afin de renforcer leurs capacités en matière de développement et de promotion de l'intégration de la production nationale ainsi que de la densification du tissu industriel de Sous-traitance.

3- Quels sont vos projets en ce qui concerne le développement de la Sous-traitance ?

Le développement du secteur de la Sous-traitance constitue actuellement l'une des priorités des pouvoirs publics.

Ce développement est tributaire de la mise à niveau et la croissance des donneurs d'ordres qui constituent une « locomotive » pour tout le secteur local de la Sous-traitance.

D'ailleurs le Ministère de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'Investissement a élaboré un programme en ce sens pour la filière de la construction de véhicules industriels ainsi que pour les pièces de rechange dans le secteur énergétique.



Suite de la p.2

Chacun de ces produits a fait l'objet d'une étude approfondie (marché, investissements, organisation, étude de rentabilité...) qui ont abouti à l'identification de projets accessibles techniquement, financièrement et à rentabilité assurée.

Une fois le concept vérifié, il a été procédé, après analyse des besoins des principaux donneurs d'ordres nationaux (mécanique, cimenteries, SONELGAZ, SONATRACH...) à l'identification d'une première liste de plus de quarante projets dont une vingtaine ferait, dans une première étape, l'objet d'une étude technico-financière approfondie afin de définir des projets concrets.

Ce processus continu sera pérennisé par le MIPMEPI qui assurera l'actualisation

des différents projets. Les études de projets réalisées par le Programme feront l'objet d'une campagne de promotion et de sensibilisation sous le patronage du MIPMEPI et avec l'appui des principaux donneurs d'ordres nationaux ainsi que des agences de promotion de l'investissement afin de drainer les investisseurs potentiels vers ces créneaux.

Le système d'information des bourses de Sous-traitance

Concernant le système d'information des bourses de Sous-traitance, il faut rappeler que l'Algérie compte quatre bourses de sous-traitance régionales (Est, Centre, Ouest et Sud). Celles-ci couvrent, chacune en ce qui la concerne, les donneurs d'ordres et les Sous-traitants. Or, avec

le développement des infrastructures nationales (autoroutes - télécoms), les Sous-traitants peuvent et se doivent, dorénavant, s'affranchir des distances et couvrir plus facilement le marché national. Cela implique une amélioration consistante de l'information relative aux opportunités d'affaires dans les régions non limitrophes. C'est l'objet du système d'information unifié dont le MIPMEPI entend doter les quatre bourses de Sous-traitance régionales.

A cet effet, une mission a été lancée afin de concevoir ce système et préparer le cahier des charges pour sa mise en place dans les prochains mois.

PAROLES D'EXPERTS

PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT DE LA SOUS-TRAITANCE EN ALGÉRIE DANS LE SECTEUR DE L'AUTOMOBILE

La Sous-traitance industrielle est un concept ancré de longue date en Algérie, particulièrement dans le secteur du bâtiment. Il en est autrement dans la filière automobile (matériels roulants) où son introduction est relativement récente en Algérie. En effet, après la réception définitive des grands pôles industriels de matériels roulants (camions, bus, engins de travaux publics, matériels agricoles) et de moteurs ... à l'Ouest, au Centre et à l'Est, les grandes entreprises ont été confrontées dès la fin des années 1980 à trois types de difficultés majeures :

- Une évolution technique et technologique qui a progressivement incité les «fournisseurs étrangers des grands complexes» à abandonner certaines productions de composants à destination quasi exclusive de l'Algérie,
- Une perte progressive de capacité de production de nos entreprises du fait de l'état ou de l'obsolescence des équipements,
- Un environnement qui ne permettait pas le développement du secteur privé, notamment dans ces secteurs très capitalistiques.

Que ce soit dans la Sous-traitance de spécialité lorsque l'entreprise ne dispose pas du savoir-faire nécessaire pour fabriquer une pièce, ou de capacité quand l'entreprise est dans l'incapacité de répondre, à un moment donné, à produire des commandes supplémentaires, les choses ont

vite évolué depuis la promulgation des lois consacrant l'autonomie des entreprises publiques en 1988. Nous avons assisté à un essor fulgurant de petites entreprises industrielles détenant un savoir-faire à la base qui ont proposé leurs échantillons à l'homologation des entreprises donneuses d'ordres. Vingt années se sont écoulées et les dispositifs d'accompagnement se mettent en place, sans toutefois assurer une cohérence d'ensemble. Parler de la Sous-traitance automobile suppose la connaissance des conditions d'agrément de sous-traitants et la fixation de règles de pérennisation, encadrées par un dispositif qui facilite les choix du donneur d'ordre sur la base de conditions à réunir par le sous-traitant :

- Une expérience prouvée dans la technique concernée,
- Une équipe managériale formée et des effectifs régulièrement perfectionnés,
- L'organisation de la planification des activités, intégrant les flux logistiques,
- La garantie d'une reproductibilité de la qualité, selon les cahiers des charges du donneur d'ordre,
- L'existence d'un parc machines correspondant et d'une organisation méthodes,
- Un état des lieux rassurant (mise en place TPM, 5S, KANBAN ...).

La Sous-traitance automobile fait appel à des entreprises très capitalistiques, ce qui suppose à priori d'avoir une vision rassurante des stratégies de développement.

De la vision, nous sommes aujourd'hui en phase d'application c'est-à-dire que de grands projets sont décidés et connaissent un début de mise en œuvre (dans la région de Constantine et Tiaret), sont en voie de conclusion d'accords (comme à Rouiba) ou en phase de maturation, tel le projet de véhicules particuliers dans la région d'Oran. Tous ces projets prévoient un objectif d'intégration nationale avoisinant les 50% avec la sélection des sous-traitants présentant

les conditions précitées. A cet effet, un programme global doit être mis en place avec les différentes parties prenantes. Les PME sous-traitantes devront effectuer leur mise à niveau : bonne gouvernance, plan stratégique et mise à niveau opérationnel (management, qualité, planification, maîtrise des process). Cet effort devra être complété par une amélioration du cadre institutionnel :

- Révision du code de commerce et du code des marchés publics dans le sens de muter la relation erratique entre donneurs d'ordres et sous-traitants en une relation de partenaires dans une vision de «co-développement»,
- Mise en place d'une task force nationale dédiée à la promotion de la Sous-traitance industrielle dans la filière automobile,
- Constitution de guichets uniques dans les principales wilayas accueillant les grands projets (Oran, Alger, Annaba, Constantine) afin d'aider à la maturation des dossiers et à donner les meilleurs appuis aux PMI en activité et aux investisseurs (aide au diagnostic, facilités bancaires et crédits d'investissement, concessions de terrains viabilisés en zone industrielle préalablement aménagée sur les plans accès et environnementaux).

A titre d'information, notre Union Professionnelle a reçu un appui marqué du Ministère de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'Investissement pour la mise en place de deux «clusters auto-mécaniques», le premier dans la région de Rouiba et le second dans la région de Constantine. Nous y reviendrons avec les effets escomptés et les mesures préparatoires.

M. Brahim BENDRIS
Président de l'UPIAM

«Nouvelles filières de la Sous-traitance industrielle en Algérie»
Retrouvez sur www.algerie-pme2.dz
l'article rédigé par l'expert M. Abdelaziz KEZZAR.

INFOS FLASH DU MOIS DE SEPTEMBRE

Missions clôturées par le PME II

- Mise en place d'un plan de maîtrise sanitaire au sein d'une entreprise de la filière boissons.
- Coaching de l'équipe dirigeante et des administrateurs d'une entreprise du secteur des boissons sur les perspectives de développement.
- Accompagnement à la certification 22000 d'une entreprise de la filière boissons.

